

Compte rendu des Séances de 1976

JANVIER :

La Société Académique tient son Assemblée Générale. M. J.-R. Cavel lit le rapport moral. Il remercie tous les Membres de la Société et, plus particulièrement, les membres du bureau qui lui ont apporté leur concours et leurs conseils. Il aborde la nouvelle année avec confiance, ayant pour but de se conformer à la devise : Travail, Tradition, Renouveau.

En 1975, la Société s'est accrue de 14 membres ; malheureusement, dans le même temps, d'autres disparaissaient. Il informe les Sociétaires du récent décès de M. Guy de Boussineau.

Dix séances ordinaires ont été tenues : 7 le vendredi et 3 le mercredi. Les trois séances qui eurent lieu à 20 h 30, furent peu suivies. Dans le cadre de l'année gothique en Picardie, la Société a patronné, conjointement avec les amis de la Basilique, deux conférences données à la Société Industrielle. Par ailleurs, elle a eu la lourde tâche d'organiser à Saint-Quentin la troisième journée des Sociétés Savantes de Picardie. Elle a participé au Congrès départemental qui s'est tenu à Vervins.

M. J.-R. Cavel annonce la commémoration du 150^e anniversaire de la Société Académique. Il sera marqué par la publication d'un volume spécial que préparent M. Jean Agombart et M^e Ducastelle.

M. le Président reprend les trois mots qui résument les objectifs pour 1976 :

Travail : Il demande qu'en plus des communications, des réflexions soient présentées, tirées des tomes des mémoires, si vivants. La tradition d'objectivité doit être conservée afin que tout puisse être dit, en privilégiant, bien sûr, les travaux relatifs à l'Histoire. Enfin la Société ne peut vivre hors du présent, dans le regret des temps anciens. Un vaste programme de « développement de ses activités par la démocratisation dans l'action » s'offre à elle. Beaucoup de jeunes suivent maintenant ses débats, signe de vitalité. La Société doit se renouveler, mais dans l'esprit qui l'animaît voilà un siècle : par son rôle social.

JANVIER - FEVRIER :

Notre année québécoise :

M. Yves Flamant qui a passé un an au Canada, présente un riche éventail de diapositives relatives au Canada Français ainsi qu'un aperçu de la ville de New-York et de l'île de la Jamaïque.

Pendant les deux séances, les assistants furent intéressés et même passionnés par ces documents sur la vie quotidienne des Canadiens.

M. Flamant a rappelé que le Québec est une province historique. L'architecture de sa capitale, reflète la culture et recèle le patrimoine français du Canada. Les Laurentines évoquent les formes arrondies des Vosges ou du Massif Central.

Le jeune et dynamique Canada est bien différent de notre vieille France. Sur l'écran passe le spectacle de la nature en hiver, des campagnes et des villes sous d'épaisses couches de neige, les efforts des Canadiens pour que la vie ne se fige pas.

En nous présentant des scènes caractéristiques de la vie quotidienne telle qu'il l'a vécue pendant son séjour, M. Flamant nous révèle un ensemble de nouveaux loisirs. Le dimanche, chacun part vers sa cabane pour une joyeuse partie de pêche sur les lacs glacés. Bien des jeunes Français aimeraient chauffer les raquettes ou rouler à moto-neige, creuser un abri dans les congères, préparer des friandises avec du sucre d'érable, participer au fascinant carnaval de la glace. Chars et bateaux sont sculptés jusque dans leurs moindres détails dans la glace qui nous paraît si difficile à travailler.

Le reportage de M. Flamant continue à New-York, puis à la Jamaïque, illustré par des diapositives prises constamment avec le plus grand goût.

Quelle profonde satisfaction pour un enseignant que de vivre à l'étranger, d'y saisir l'essence même de la vie d'un peuple avec ses difficultés et ses joies ! M. Flamant a aimé et compris ce pays. De son séjour, il a tiré une riche expérience.

MARS :

Le Mystère des Runes :

Le vendredi 19 mars, M. Serge Robillard, Principal du Collège Gabriel-Hanotaux, fit à la Société Académique de Saint-Quentin, une conférence très appréciée. Spécialiste des langues germaniques anciennes, il avait, dans une conférence précédente, traité du gothique. Il s'est penché, cette fois, sur le mystère des Runes.

La Runologie est une branche de la philologie germanique qui étudie les caractères runiques, caractères épigraphiques employés jusqu'au XIV^e siècle, principalement dans les pays nordiques : Germanie, Angleterre, Danemark, Suède, Norvège, Islande. Il s'agit d'une écriture alphabétique, c'est-à-dire qu'elle s'efforce de rendre chaque son par un caractère. On la dénomme Futhark (prononcer th comme le th anglais), du nom des six premiers caractères de la série. Le plus ancien alphabet comprenait 24 signes employés à l'époque des Grandes Invasions et à l'époque mérovingienne. Le néo-futhark se réduit à 16 signes et fut employé uniquement dans le monde scandinave.

Ces caractères comportent essentiellement une ou deux verticales hautes et coupées de traits obliques mais peu ou pas de lignes courbes et horizontales. Présentant une apparence anguleuse, ils sont faciles à graver au burin ou au couteau sur des matières dures : pierres, os, ivoire, métal. En effet, les inscriptions runiques sont essentiellement archéologiques et principalement rupestres. On les trouve sur des pierres levées, sur les parois rocheuses des chambres mortuaires, sur des bijoux, des armes, des outils, des monnaies, des stèles. Quelques inscriptions sur bois, frêne ou bouleau, sont parvenues jusqu'à nous, mais, en dehors du Codex Runicus du XIV^e siècle contenant la loi de Scanie, il n'existe que de très rares pièces d'archives paléographiques, parchemins ou livres, écrits en runes.

Les runes sont une écriture aristocratique, réservée à la vie privée des gens illustres, aux tombeaux et aux objets somptueux, en un mot, à tout ce qui est riche, brillant, divin. Elles s'adressent à des esprits cultivés et éclairés qui réservaient l'alphabet latin à ce qui est commun.

C'est aussi une écriture acrophonique, c'est-à-dire une écriture dont les noms commencent par le son même que la rune exprime. Dans de vieux poèmes mnémotechniques, le premier mot de chaque strophe est une rune. On pense donc que les runes à l'époque où le monde germanique était unanimement païen, avaient un emploi magique, ce qui est confirmé par la lecture de l'Edda poétique et par le sens même du mot rune.

Ce mot, emprunté au scandinave, apparaît dans l'inscription norvégienne d'Einang vers 400, dans l'inscription suédoise de Järsberg vers 550, dans celle de Noleby vers 600, dans la fibule allemande de Freilaubersheim, il est transcrit en latin : Rhuna par le poète italien Venance Fortunat au VI^e siècle. On le retrouve en gothique, en vieil-anglais, en vieil-islandais, avec le sens de mystère, secret, conversation secrète, chuchotement mystérieux. Le verbe anglais *to write*, écrire, signifie étymologiquement : graver des runes, et *to read*, lire, déchiffrer des runes. Il est attaché aux runes une idée d'invocation, de conjuration, de malédiction, en un

mot de formules magiques cryptographiques, comprises par de seuls initiés. Ce code secret et sacré, qui demeure encore une énigme de nos jours, présentait un tel caractère de sorcellerie païenne que son utilisation fut frappée d'excommunication ecclésiastique à l'époque médiévale, notamment en Islande.

La découverte en 1811, près de Radkersburg en Styrie, du casque de Negau, datant des environs du début de l'ère chrétienne et portant 14 caractères de Futhark confirme que l'écriture runique se lisait de droite à gauche. En fait, le futhark peut se lire aussi bien de gauche à droite que de droite à gauche, de haut en bas que de bas en haut, et même en zigzag, comme les inscriptions en spirales du vieux boustrophédon.

On suppose que les runes, dérivées peut-être de l'alphabet nord-étrusque, pénétrèrent en Germanie au siècle d'Auguste, apportées par les populations voisines du Danube, ou, au cours du 1^{er} siècle au Danemark, apportées par des navigateurs commerçants ou émigrés. Elles se répandirent dans les régions maritimes puis gagnèrent le groupe germanique westique de l'Oder à la Vistule, (Alamans, Burgondes). Mais tandis que la Grande-Bretagne en faisait un usage important et suivi, les Francs et les Lombards adoptaient vite l'alphabet latin. Le groupe ostique, les Gots, les abandonnèrent quand Wulfila préféra, pour la traduction de la Bible, l'alphabet latin, plus approprié à l'écriture manuscrite et à un texte chrétien.

C'est la Norvège qui employa le plus longtemps les runes (jusqu'au XIV^e siècle). Elles eurent leur plus grande importance pendant « la période de la stèle runique des Vikings ». Peu à peu, la minuscule romaine supplanta l'écriture runique. Le coup de grâce lui fut porté par l'invention de l'imprimerie qui imposa d'abord l'alphabet gothique, mais bientôt l'alphabet latin adopté par tout le monde occidental.

Le mystère des runes a inspiré des auteurs qui voulaient présenter une énigme à leurs lecteurs, tel Ludwig Tieck : « la montagne aux runes » et Jules Verne qui, dans « Voyage au Centre de la Terre » propose à ses lecteurs le manuscrit de Saknussemm.

N'oublions pas que le Nazisme remit les runes en honneur. Les initiales S.S., de sinistre mémoire (Schutzstaffel = échelon de protection) utilisent la rune S, symbolisant le soleil, la victoire et étaient censés annoncer la double victoire de la race élue. Plusieurs divisions de l'Ordre Noir adoptèrent des symboles runiques, notamment les 7^e, 23^e et 34^e divisions à recrutement étranger, tandis que la 5^e S.S. Panzerdivision se baptisait Wiking.

Monde étrange que celui des runes dont nous ignorons la véritable origine, (la légende ne les fait-elle pas remonter au dieu Odin lui-même) la véritable histoire et la véritable signification. Le mystère des runes excite toujours la curiosité des philologues modernes.

M. Serge Robillard, accompagnant cette conférence érudite et peu banale de projections de signes, inscriptions, formules et poèmes runiques, excita aussi la nôtre.

AVRIL :

La vie à Saint-Quentin sous la Révolution de 1789,

par M^e GORISSE.

Selon les historiens, la Révolution commença le 4 mai 1789, date de la convocation des Etats Généraux par Louis XVI. Elle se termina le 18 brumaire an VIII ou 9 novembre 1799, jour de la dissolution du Conseil des Cinq-Cents par Bonaparte, sur l'ordre du Directoire.

Voici la vie de Saint-Quentin en l'année 1789, première de la Révolution, et pendant la période allant du dernier trimestre de 1791, au premier trimestre de 1792, pendant laquelle les Français, déçus, hésitèrent entre le retour à l'Ancien Régime et la continuation du mouvement révolutionnaire. La situation en 1799, sera exposée ultérieurement.

Le Roi a réuni les Etats Généraux sur la demande de Necker pour imposer l'égalité de tous devant l'impôt. Il abdique, en fait, tous les pouvoirs à leur profit. Les Etats Généraux s'empressent de s'en emparer et ils se déclarent Assemblée Constituante. Ils étaient pleins de bonne volonté mais incapables de gouverner l'Etat. Leurs réformes maladroites les rendirent impopulaires.

En 1789, le maire appelé *mayeur* était, à Saint-Quentin, M. Néret. Il était tout puissant. L'Intendant de Picardie qui siégeait à Amiens et le lieutenant du Roi qui se tenait à l'Hôtel-de-Ville, demeuraient passifs. Sans doute, en avaient-ils reçu l'ordre. A cette époque, la ville a été fortifiée par Richelieu. Les remparts passaient approximativement rue Dachery, place du Huit-Octobre, boulevard Gambetta, rue de Baudreuil, rue Félix-Depardieu, place Lafayette, rue Antoine-Lécuyer, rue Jean-Jaurès, tournaient rue du Coulombié, rejoignaient l'extrémité de la rue Emile-Zola, la rue Gabriel-Péri et la rue Dachery. Ils étaient ouverts par trois portes : celle de Thionville à l'extrémité de la rue d'Isle, celle de Lille place Lafayette, celle de Paris au bout de la rue Emile-Zola. Elles étaient fermées pendant la nuit pour permettre aux employés d'octroi de se reposer. A chacune, un gardien ouvrait aux retardataires. La population, avec les faubourgs, comptait environ 10.000 habitants.

Le grand fléau fut la famine. La récolte de 1788 avait été mauvaise. Le sac de 4 setiers, soit environ 4 décalitres 50 coûtait normalement 32 livres. En 1789, il atteignit 40 livres et plus. Les citoyens aisés, artisans, marchands, gens des professions libérales

s'étaient approvisionnés et ne souffraient pas. Les travailleurs manuels et les indigents manquaient de blé. Ils refusaient le pain de seigle qui ne manquait pas. Ils l'appelaient le pain noir. Ils firent de nombreuses émeutes, proférant des menaces contre les citoyens aisés. M. Néret demanda des fusils à M. d'Aboville, gouverneur de La Fère. Il en reçut 200, mais il ne trouva personne pour s'en servir. Il taxa le sac de blé à 32 livres. Les maires de Chauny et de La Fère laissèrent le prix libre. Le 13 mai, jour de marché à Saint-Quentin, aucun sac de blé ne fut offert. M. Néret décida de procéder le 2 juillet, à des visites domiciliaires chez les citoyens aisés. Les perquisitions soulevèrent de nombreuses réclamations : elles étaient illégales. On passa outre. Il fut trouvé 900 setiers chez la baronne d'Amerval, 1.400 au Chapitre, 200 à l'Abbaye d'Isle. Tout cela ne calma pas les colères. M. Néret voulut organiser une milice de 600 hommes armés : il ne trouva personne. Il demanda 15 dragons à M. de Rochambeau, gouverneur d'Amiens. Il en reçut 30, du Royal-Champagne. Leur vue suffit à calmer les esprits, et la nouvelle récolte arriva à la fin du mois d'août.

En 1790, M. Fouquier fut élu maire, suivant la nouvelle loi organique. Quinze conseillers municipaux et vingt-quatre notables l'entouraient. Parmi eux se recrutèrent les fonctionnaires. Le personnel municipal comprenait 28 employés dont 3 guetteurs pour signaler les incendies, 3 portiers, 1 carillonneur, 1 garde des plantation, 1 gardien de prison. La plupart des rues ne sont pas pavées ; seules, les principales le sont. Trente-quatre puits donnent une eau plus ou moins buvable, ce dont personne ne souffre.

L'Assemblée Constituante désorganisa le pays et se déconsidéra. Elle supprima beaucoup d'institutions sans les remplacer. Elle confisqua les biens du Clergé et lui imposa une constitution qui excluait toute autorité pontificale. Auparavant, le clergé était un service public. Il assurait l'enseignement. Tous les collèges furent fermés. Les familles ne pouvaient plus faire instruire leurs enfants. Le culte catholique tient une grande place. Toutes les fêtes religieuses sont fériées, et il y en a beaucoup. Les deux paroisses de l'ex-collégiale et de Saint-Jean subsistent. Les autres églises sont des oratoires. Le curé de l'ex-collégiale est M. Museux ; il a six vicaires. Tous ont juré obéissance à la Constitution civile. Le personnel comprend 3 organistes, 4 chantres, 2 souffleurs d'orgue et 6 musiciens.

La municipalité a réorganisé l'aumône publique qui deviendra le Bureau de Bienfaisance. Elle héberge 27 garçons et 33 filles. L'Hôtel-Dieu est rétabli. « La Charité » distribue chaque jour du bouillon, des sirops, des confitures et des médicaments.

Le maire est encore M. Fouquier entouré de onze conseillers. Les élections ont lieu à deux degrés. Une assemblée primaire se réunit par canton. Elle se tient à l'ex-église des Jacobins. Aucune liste électorale n'est tenue. Il vient peu de monde. L'Assemblée élit 13

électeurs qui désigneront les maires, les conseillers municipaux et les fonctionnaires du canton. Tous les électeurs du district nomment les administrateurs et fonctionnaires de la circonscription, et tous ceux du département, les administrateurs et officiers publics.

La Municipalité a rétabli le collège. Il y a cinq professeurs qui enseignent le latin. Le courrier arrive de Paris chaque jour à 10 heures du matin ; celui des Flandres, à 7 heures ; celui du Hainaut à 11 heures. Ils repartent à midi. La cloche du beffroi annonce le départ une demi-heure plus tôt. La diligence de Paris vient trois fois par semaine : le dimanche, le mercredi et le vendredi, vers 10 heures. Elle quitte la ville le lundi, le mercredi et le vendredi à 5 heures du matin.

En ce début de 1792, les Saint-Quentinois apparaissent très satisfaits de l'égalité devant l'impôt, de la suppression des priviléges, et que le Maire élu par eux dirige la Cité, mais ils regrettent la paix et la tranquillité de l'Ancien Régime. Ils aiment toujours la famille royale. Ils n'ont aucune idée de la République. Ils voient l'avenir avec confiance et mettent tous leurs espoirs dans la nouvelle Assemblée Nationale. Ils ne savaient pas qu'ils avaient devant eux vingt années de troubles sanglants et de guerres meurtrières, qu'ils détesteraient les Bourbons, qu'ils seraient gouvernés par une minorité de Jacobins et de militaires qui leur rendraient sans doute de grands services, mais qui leur imposeraient bien des souffrances et que ce seraient ces rois si honnus qui leur apporteraient malgré eux la paix et la tranquillité qui leur étaient si chères.

MAI :

Le Génocide et l'Ethnocide des Amérindiens :

par M. André POURRIER.

Les Indiens de l'Amérique du Nord font partie de la mythologie de notre enfance, coiffés de plumes, se battant armés de tomawaks tachés de sang, sur un fond de rocs escarpés et de cris guerriers. La réalité diffère beaucoup de ces lieux communs du cinéma. Les Indiens du Sud, moins spectaculaires, sont imaginés dans leurs mystérieuses cités en ruines, comparables à celles des anciens Egyptiens.

Origine des Indiens : Le continent américain ne livre aucune trace humaine antérieure à l'Homo-Sapiens. Un abaissement des mers dû à l'ère glaciaire permit l'émergence d'une terre reliant la Sibérie à l'Alaska. Venus par cet isthme, les Asiatiques de type mongol commencèrent le peuplement du continent. Par ailleurs, d'autres immigrants asiatiques atteignirent la Terre de Feu, voilà près de 11.000 ans. Entre les Indiens des deux Amériques existent de profondes différences de taille, de coloration de peau, d'aspect du visage affirmant des origines variées.

Les civilisations du maïs et du bison : De l'Amérique centrale à l'Amérique du Sud, la culture du maïs fixa les populations au sol. Des agriculteurs bâtent des temples pour leur Dieu, créèrent de la céramique pour cuire le maïs. Leur civilisation dura 30 siècles, de 1500 av. J.-C. à 1500 après.

En Amérique du Nord, les Indiens vécurent du bison et de la cielette. A la recherche de prairies, ils vécurent en nomades, sans construire de bâtiments de pierre, s'abritant sous des tentes de peau. Les tatouages remplacèrent les peintures sur pierre et les sculptures.

On ne peut établir de hiérarchie entre les deux cultures. Dans son journal (1492), Christophe Colomb note : « Les Indiens vont tout nus... Ils ne portent pas d'armes et en ignorent l'usage. » Il décrit les habitants des Caraïbes comme un peuple aimant et sans cupidité. « Ils parlent de la façon la plus douce et la plus aimable du monde. » Mais les relations se tendirent vite. Si les Indiens étaient prêts à céder d'assez bonne grâce une partie de leur terre, ils refusaient de travailler. Les moines de St-Jérôme en conclurent : « Il faut mieux, pour les Indiens, devenir des hommes esclaves que des animaux libres. » Les Indiens furent mis au travail forcé dans les mines et les plantations. Ainsi, en moins de 20 ans, la population aborigène de Haïti passa de 200.000 habitants à environ 30.000 sous les tortures et les massacres.

La période coloniale : Dès le début du 17^e siècle, les Indiens de l'Amérique du Nord furent rejetés vers l'Ouest sous la poussée des colons. Pendant deux siècles, les tueries d'Indiens se succédèrent. Certaines nations s'unirent contre l'envahisseur, mais les Européens, mieux armés, les détruisirent. En 1830, le Président Andrew Jackson signa le « décret de déportation des Indiens », mais « la frontière indienne » fut constamment reculée vers l'Ouest par l'arrivée de nouveaux immigrants. Pendant leur exode, des milliers d'Indiens moururent de faim, de misère ou furent massacrés.

En 1848, la découverte de l'or de Californie chassa les tribus du pays des Prairies. Ces spoliations s'accompagnaient de combats qui décimaient les Indiens et reléguait les survivants dans des régions pauvres. La destruction de la culture et de la civilisation des Indiens de l'Amérique du Nord s'acheva entre 1860 et 1890. Au cours de cette ère de violence, les Indiens furent exterminés. Les grands mythes de l'Ouest - histoires de trappeurs, de pionniers, de cow-boys, de filles de saloon, de missionnaires -, sont tirés de cette époque. Ces légendes masquent les effroyables drames où périrent les nations indiennes. Leur histoire remplit des volumes. En 1890, il reste aux Etats-Unis environ 250.000 Indiens parqués dans des réserves. Des traités assuraient à ces peuples le statut de « *Nations souveraines* ». Mais tous les gouvernements de Washington ont tenu ces traités dans un même mépris. Voici la réalité indienne :

- Espérance de vie d'un Indien : 44 ans,
- Pourcentage de suicide 15 fois supérieur à celui des Etats-Unis,
- Malnutrition, car le revenu annuel d'une famille indienne ne dépasse pas 400 F par mois,
- Habitations insalubres à 95 %.

En 1973, deux cents Sioux se révoltent et s'emparent de onze otages pour obtenir l'ouverture d'une enquête sur l'administration. Le monde s'étonne que des Indiens existent encore et se révoltent.

Amérique du Sud : Le 29 août 1533, le dominicain Valverde passa lui-même la corde au cou du dernier empereur de la dynastie Inca, chef d'un empire de 6 millions de kilomètres carrés. Quand Pizarre débarqua au Pérou, 20 millions d'Indiens le peuplaient. 50 ans plus tard, il en restait 1 million et demi. Sans doute, les Espagnols n'en tuèrent pas 18 millions et demi. C'est l'entreprise coloniale elle-même qui causa la plupart des morts. Une des données essentielles de l'entreprise coloniale est la présence du clergé à sa tête. Les ordres religieux avaient pris en main l'administration des territoires occupés par les conquistadors. Ceux-ci amassaient le plus possible de trésors ; le clergé s'occupait de « convertir » les indigènes. Des populations entières furent déplacées. Ces bouleversements sociaux tuèrent beaucoup d'Indiens ainsi que des maladies d'origine européenne. Dans un premier temps (de 1530 à 1550), le clergé détruisit les sanctuaires et leur substitua des croix. Le concile de Lima, en 1551, établit une législation répressive. Les manquements aux règles religieuses étaient punis de peines corporelles, fouet, amendes, supplice du « cep » etc... Une insurrection indienne éclata et secoua le Pérou tout entier. Elle fut cruellement réprimée. Les populations survivantes furent regroupées en « villages concentrationnaires » communs à toutes les colonies espagnoles. Ces regroupements tragiques visaient à trancher les racines culturelles et psychiques les plus profondes de la population.

La répression religieuse et l'imposition violente de la « policia Cristiana », liées à la prohibition des modèles culturels traditionnels désagrégèrent la personnalité des indigènes et anéantirent jusqu'au réflexe de conservation, d'où une épidémie de suicides. En 1970, il existe encore des féodalités missionnaires, et le scandale causé par les capucins catalans fut tel que Rome dut les déplacer. En 1969, au Brésil, 134 fonctionnaires furent inculpés pour des faits analogues. Par les massacres, l'empoisonnement des rivières, l'incubation des maladies, le nombre des Indiens y est réduit à 50.000.

L'interdiction des croyances, la destruction des traditions, dans le but concret et positif de « mise en condition » idéologique en vue de leur intégration à notre système est un acte aussi criminel que la privation des territoires de chasse et de cueillette. Entre l'extermination d'un village à la mitrailleuse, ou sa disparition lente en dix ans par l'exploitation de ses habitants, il n'y a pas de différence.

Considérer l'état social des différents peuples comme autant d'échelons sur le chemin de la « civilisation » est une absurdité, depuis longtemps dénoncée par les ethnologues. Comparer leur culture à la nôtre n'est pas moins absurde : elle correspond à des systèmes différents. Nous n'avons pas à choisir la culture qui convient à un peuple. Cette culture, c'est la sienne propre élaborée au long des millénaires. Elle contient une solution complète au problème de la vie. C'est le bien le plus précieux de ce groupement humain. La détruire, c'est dépouiller le peuple sans contrepartie. La culture spirituelle des populations tribales est intimement liée à leur mode de vie. Celui-ci est toujours parfaitement approprié aux conditions imposées par le milieu naturel. Si humbles qu'elles nous paraissent, ces cultures tribales sont riches d'expérience et de savoir. Par leur art, par leur littérature orale, par leur connaissance de la nature, elles font partie du patrimoine commun de l'humanité. On doit considérer comme un des droits les plus sacrés de la personne humaine celui, pour un groupe ethnique, de conserver sa culture et de vivre conformément à sa loi. Il n'est pas vrai qu'un groupement tribal puisse renier sa culture comme on abandonne un vêtement pour un autre. Il n'est pas vrai qu'un groupement tribal puisse évoluer par l'imitation pure et simple d'un modèle arbitrairement imposé. Un peuple ne peut évoluer véritablement que de sa propre initiative, à partir de son propre fond culturel et selon sa propre dynamique. Hors de ce processus, il n'y a que suggestion, violence, imposture. D'autre part, l'entreprise « d'assimilation » menée avec tous les moyens de pression d'un état moderne à l'égard de groupement sans défense est une atteinte à la dignité de la personne humaine.

Les Indiens de Guyane française subissent actuellement une tentative de « francisation ». Jusqu'en 1955, ils vivaient entr'eux, dans une assez grande indépendance. Progressivement et surtout depuis 1965, des mesures furent prises pour les « intégrer » à notre système économique. Elles tendent à obliger les Indiens à cesser d'être eux-mêmes pour devenir ce que nous sommes. Outre une atteinte à leur liberté, ces mesures amèneront la disparition de ces hommes si différents.

JUIN :

Les Emotions Populaires en Thiérache et dans le Laonnois en 1789-1790,

par M. Georges DUMAS, Directeur des Archives départementales.

En mai 1789, particulièrement le 11 et le 12, une forte émeute paysanne éclata au nord-ouest de la Thiérache, dans les actuels cantons de Wassigny et de Bohain, à l'exemple des révoltes du Hainaut et du Cambrésis. Des bandes de plusieurs centaines de personnes pillèrent le blé dans des fermes et des châteaux. Plus au sud, le château de Moy-de-l'Aisne subit une tentative de pillage.

Le 12 et le 14 septembre, le 12 et le 23 novembre 1789, les pillages de blé se reproduisirent à l'Est de la Thiérache. Il s'agissait de transporter la précieuse denrée vers le Nord-Est. Ces émeutes se développèrent à Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Hirson et dans les environs.

Les 2 et 13 décembre, les pillages de blé se renouvelèrent aux environs de Moy et, pour la première fois, près de Laon, au château de Veslud.

Toutes ces « émotions » avaient pour causes le pillage et la taxation du blé. Il n'y eut aucune destruction de chartrier de château.

Ces « émotions » s'interrompirent de janvier à mai 1790. Elles recommencèrent jusqu'en juin, lors de la soudure et de la fenaison. Elles ne se produisirent, cette fois, que dans le Laonnois. Il faut distinguer entre les émeutes devenues habituelles de taxation et de pillage du blé sur le marché de Beaurieux et à Saint-Erme et de nouvelles émeutes consistant en la confiscation de récoltes de prairies artificielles remplaçant d'anciennes friches à Nouvion-le-Vineux et Laval. Enfin, en août 1790, à Vincy, près de Rozoy, à l'Est de la Thiérache, des cultivateurs refusèrent de payer le terrage.

Les victimes de ces émeutes furent des châtelains, des laboureurs, des marchands de blé et des meuniers. Une vive hostilité se manifestait entre les laboureurs et les autres habitants des campagnes.

SEPTEMBRE :

La Vie à Saint-Quentin en 1799, dernière année de la Révolution
par M^e GORISSE.

La vie à Saint-Quentin, en 1799, est complètement différente de celle de 1789. Le rêve de Marat et de Robespierre est réalisé : le retour à l'Ancien Régime n'est plus possible. Toute la population est républicaine ou accepte la République sans réserve. Depuis 1793, tous les fonctionnaires sont nommés par le Gouvernement. Tous sont Jacobins et ils sont restés en place, sauf quelques exceptions. Il n'y a plus de mayeur, ni de maire, ni de conseillers municipaux. La ville est dirigée par un « Président de l'Administration Municipale » : c'est le citoyen Charles Delafosse. Il est aidé par un vice-président Armand Charlet et cinq administrateurs. Ce sont des fonctionnaires travaillant à plein temps. Leur pouvoir est presque illimité, mais ils n'en abusent pas. Deux employés les aident ; c'est peu pour une ville de 10.000 habitants. Il faut apouter 5 appariteurs, 2 guetteurs qui signalent les incendies, un conducteur d'horloge, un concierge de la maison d'arrêt : il devait y avoir peu de détenus. Le tribunal civil est à Laon. Le Président du

Tribunal correctionnel est assisté d'un jury. Il y a 2 juges de paix, 9 notaires et 9 huissiers. Le Bureau de Bienfaissance a été créé. Il a recueilli les biens des anciens établissements charitables. L'Hospice abrite les orphelins ; un instituteur et une institutrice assurent leur instruction. Le président est Jacques Arpin. La ville gère le collège. Il est mixte. Le personnel se compose d'un Principal, de quatre chefs de pensionnat, de douze instituteurs, cinq institutrices. Des professeurs enseignent l'allemand, l'espagnol, l'italien, le hollandais. Il n'est plus question d'apprendre le latin : il rappelle trop l'ancien régime. Un représentant de la cité va inspecter l'établissement ; il fait invariablement réciter par des élèves la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Goethe disait que la Marseillaise était le Te Deum de la Révolution. On peut dire en transposant que la Déclaration des Droits de l'Homme en était le catéchisme. Un service des postes est organisé. Il comporte notamment deux facteurs. Ils remettent les lettres à domicile : c'est un grand progrès. Le courrier pour Paris part à une heure de l'après-midi. Les plis sont distribués le lendemain matin. La diligence va à la Capitale tous les jours pairs. Elle quitte la ville à 9 heures du soir et elle arrive dans la matinée du lendemain. Le voyage coûte 25 francs. Le calendrier républicain a été établi sous Robespierre. Les mois durent 30 jours et le dernier est férié. Il y a 12 fêtes légales dont le 14 juillet. Les mois du printemps se nomment Germinal, Floréal, Prairial, et ainsi de suite. L'année commence le 22 septembre, anniversaire de la proclamation de la République.

Au début de 1797, le Conseil des 500 décida la liberté des cultes et la réouverture des églises. Les royalistes y tinrent aussitôt des assemblées comme au temps de la superstition. Les administrateurs y virent une tentative de rétablissement de l'ancienne puissance du clergé. Ils ordonnèrent la démolition de tous les édifices du culte, y compris de l'ex-collégiale, ce qui entraînait la disparition des orgues, objet d'une grande admiration. Le député du District fit voter une loi interdisant cette destruction. Il devait être en mauvais terme avec les édiles. Ceux-ci pressentant la décision hâtèrent les travaux. La flèche était abattue lorsque la loi fut publiée. Le terme « royaliste » avait un sens injurieux. Ceux qui étaient ainsi désignés étaient en réalité des citoyens qui voulaient la cessation des guerres, la fin des troubles intérieurs et la tranquillité. En 1799, l'ex-collégiale servit de salle de réunion publique et de concert, et aussi de dépôt de matériaux. Elle avait été bâtie en 1115. Les habitants n'avaient que des connaissances sommaires d'archéologie. Ils ignoraient évidemment les travaux de M. Fiette qui a donné une solution définitive au problème de la construction de la Basilique. Les orgues sont soigneusement entretenues ; elles sont les plus belles de la République. Une société de musique est très active. Jumentier en est le conducteur. Il y a deux salles de bal très fréquentées. La ville paraît heureuse. Les esprits sont manifestement détendus. Victor Hugo a écrit : « Ah ! que la France était belle sous le soleil de Messidor. »

Le Directoire, en désaccord avec le Conseil des 500 le fit disposer par Bonaparte et lui abandonna tous les pouvoirs sans cependant y être contraint. Le général était populaire, non pour ses victoires d'Italie, mais parce qu'il avait fait la paix avec l'Autriche.

C'est un régime autoritaire, puis de guerre et de dictature qui va succéder à la Révolution. La Société républicaine du faubourg d'Isle eut l'intuition qu'il en était fini avec la liberté. Elle vint manifester devant l'Hôtel de Ville. Les Administrateurs répondirent qu'ils n'y pouvaient rien. Les hommes de 1789, et surtout ceux de l'an deux, avaient des idées généreuses mais il ne surent pas les appliquer.

OCTOBRE :

« *L'Arbre de Jessé* » de la Basilique, par M. Francis CREPIN.

Au cours des siècles, la Basilique a subi de multiples martyres. Elle a été progressivement déshabillée de toutes ses sculptures, statues, vitraux et tapisseries. Elle reste donc, à l'heure actuelle, un témoignage architectural bien plus qu'iconographique. Cependant, le visiteur peut découvrir, dans l'obscurité d'une voûte basse formant tympan au-dessus de la petite porte d'accès aux orgues, une sculpture assez curieuse dit « *L'Arbre de Jessé* ».

Ce motif, en demi-relief, est la matérialisation de la prophétie d'Isaïe :

« Un rejeton sortira du tronc de Jessé et une fleur croîtra de sa racine. Et sur cette fleur, reposera l'esprit de Dieu » (Bible, livre d'Isaïe, chapitre XI, verset 1). Les commentateurs d'Isaïe donnent, de ce passage, une interprétation qui est restée la même depuis le XII^e siècle : le patriarche Jessé, qui vivait vers 1050 avant J.-C., appartenait à la famille royale d'Israël. Il était le père de David, ancêtre du Christ, roi de Juda. La tige de Jessé représente donc la lignée des rois dont la Vierge est le rejeton et Jésus, son fils, la fleur.

Si le motif de « *l'Arbre de Jessé* » n'est apparu dans les églises qu'au XII^e siècle, l'arbre, en tant qu'élément naturel, a toujours revêtu une importance particulière dans la symbolique de toutes les civilisations. De tout temps, l'arbre et la forêt furent des symboles du sacré.

L'arbre reste le symbole parfait de la vie, de la croissance et, par sa longévité, de la victoire sur la mort. Il possède trois éléments auxquels correspondent trois mondes :

— les racines, monde souterrain où l'homme puise les ressources naturelles ;

- le tronc, monde terrestre, l'homme ;
- le feuillage, monde aérien, monde de Dieu.

L'arbre est le lien entre les hommes et Dieu. Il constitue un microcosme complet, miniaturisant notre univers par ses trois parties.

De même que l'arbre vert représente la vie, l'arbre desséché est le symbole de mort, non seulement par l'irréversibilité de son état, mais aussi parce qu'il en donne une image persistante. A l'arbre vert et à l'arbre sec, c'est-à-dire à l'arbre porteur de fruits et à l'arbre mort, correspondent les vertus et les vices. C'est alors le thème des « deux arbres », du bien et du mal.

Dans les premières églises gothiques naîtront, au XII^e siècle, les premiers « Arbre de Jessé ». Celui qui constitue l'un des vitraux de la basilique de Saint-Denis semble être le premier d'entre eux.

L'arbre de Jessé de la basilique de Saint-Quentin est du XVI^e siècle. Bien que de modestes dimensions, il offre par son agencement et son caractère particulier un grand intérêt à l'étude. Toutes les têtes des personnages ayant été détruites lors de la Révolution, il a fallu, en 1885, procéder à une restauration du motif, mais, semble-t-il, sans que cela ait modifié son agencement général. L'ensemble est polychrome. Les couleurs, bien que masquées par la poussière, se sont bien conservées. L'ensemble de la sculpture se divise en deux parties :

- en bas, les rinceaux de l'Arbre de la Création auréolant Dieu le Père supportent les deux figures d'Adam et d'Eve ;
- en haut, dans l'Arbre de Jessé proprement dit, la grande disproportion entre les différents personnages retient l'attention. Ils sont représentés en des tailles relatives à leur importance généalogique.

Le patriarche Jessé est allongé, endormi au bas de l'arbre. Il porte le bonnet juif. Il tient le rameau généalogique dans la main gauche. Celui-ci se déploie au-dessus de lui suivant une parfaite symétrie. Si douze personnages, descendants du Christ, y sont représentés, en fait, vingt-deux y sont cités par l'intermédiaire de petits parchemins accrochés dans les branchages. Parmi les rois représentés, on trouve David, Salomon, Roboam, Manassé, etc. Au-dessus des rois, on reconnaît la grande figure de la Vierge, vêtue d'une robe ample et somptueusement drapée. Plus haut encore, au-dessus de Marie, la colombe de l'incarnation annonce le Christ, représenté, chose rare, en croix, au sommet de l'arbre. La prophétie d'Isaïe s'est donc réalisée.

Cette rapide description de l'Arbre de Jessé de la Basilique de Saint-Quentin permet d'entrevoir son grand intérêt iconographique trop souvent oublié.

NOVEMBRE :

Regards sur l'Afghanistan, par M^e Jacques DUCASTELLE.

Précédée de notes concises sur la géographie physique et humaine du pays, son économie, son état social politique et religieux, la vision d'un choix de diapositives apporte son habituel pouvoir évocateur.

Le touriste est subjugué par les sites somptueux de Bamyan et Band-i-amir.

Mais, si rapide que soit son passage, il ne peut ignorer les servitudes d'un climat très rude dans un pays montagneux, et le niveau de vie très bas de la population. En sont responsables le système social, essentiellement patriarcal qui, s'il crée une certaine solidarité entre les habitants d'un village, les livre parfois sans défense aux abus de propriétaires se comportant comme des seigneurs moyenâgeux (spéculations honteuses lors de la famine dramatique de 1971-1972) l'inertie due aux traditions et à la religion islamique pratiquée avec rigueur. Sur le plan sanitaire, tout reste à faire.

Le pays semble toutefois entrer dans la voie des réformes. Les efforts accomplis dans le secteur de l'enseignement sont encourageants.

La Société académique de Saint-Quentin en visite à Reims.

Le dimanche 7 novembre, les Sociétaires de la Société Académique de Saint-Quentin ont été accueillis sur la place de la cathédrale de Reims par M. Lucien Lallement qui représentait l'Académie Nationale de Reims, par M. Patrick Demouy, agrégé de l'Université et M. Henri Dufrenelle, membre des deux sociétés, accompagné de son épouse.

M. Michel Devèze, Président de l'Université et de l'Académie Nationale de Reims, sur la suggestion du Comte Dufrenelle de Bousies, en avait formé le vœu, estimant que « les liens des deux Sociétés devaient être resserrés, car elles sont voisines, travaillent à des problèmes similaires, ont des terrains communs ». C'est aussi l'opinion de M. J.-R. Cavel, Président de la Société Académique de Saint-Quentin, accompagné, en ce jour de M^e Jacques Ducastelle Vice-Président, de M. et M^{me} Jean Agombart, de M^{me} Labbe Secrétaire, et d'un groupe de vingt-quatre personnes.

A leur entrée au Palais du Tau, M. Michel André, architecte en chef des Monuments et Conservateur du Palais, les reçoit. La visite commence, orientée par le brillant commentaire du professeur Demouy. Au sommet du grand escalier, dominé par le groupe du

« Couronnement de la Vierge » qui pèse 24 tonnes de pierre, s'ouvre une suite de sept salles qui resteront au souvenir des visiteurs un exemple parfait de muséologie. Aux tentures succède la statuaire. Les socles de bois supportent des moulages facilitant la distinction des statues originales descendues de la Cathédrale où elles forment un vaste ensemble iconographique reliant les Rois de France à ceux de Juda, au total cinquante-six. Dans le salon carré, le sol a été renforcé pour accueillir la charge de cinq tonnes et demi que pèse chacune des statues de l'Apôtre Pierre et de Madeleine. D'admirables sculptures de petite taille groupées en six vitrines occupent une salle, avant celle de Goliath, la plus grande statue de la Cathédrale : 5,40 m, d'un poids de six tonnes, autrefois placée au-dessus de la Grande Rose occidentale.

C'est dans la Salle du Tau, la plus grande, qu'avait lieu le festin royal après le sacre. Achevée en 1507, elle fut embrasée par l'incendie du 19 septembre 1914 qui dévora la voûte en carène, qu'on a reconstituée, en bardéaux de chêne. Sa haute cheminée qui fut inaugurée au sacre de François 1^{er}, rappelle en époque et en beauté, celle de l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin. Plus loin, dans de grandes vitrines, sont exposés les vêtements du sacre de Charles X : le grand manteau royal exécuté pour Louis XVIII et que celui-ci ne porta pas, les tabards du roi d'Armes et des hérauts. La chapelle palatine, élevée de 1215 à 1235, est ce qui reste du moyen âge dans ce Palais épiscopal, parmi les dix en France et l'un des quinze ans de celle de Paris.

Commencée dans une sobriété toute lapidaire, la visite du Tau atteint son apothéose avec le Trésor, abrité dans deux chambres fortées. M. Demouy expose à ses collègues saint-quentinois l'histoire des présents royaux et impériaux : le talisman de Charlemagne, pendentif du IX^e siècle qui provient d'Aix-la-Chapelle, ville jumelée avec Reims, le calice du sacre, en or, du XII^e siècle où vingt rois communieront sous les deux espèces, les reliquaires d'argent, de sardonyx, de cristal de roche, de cornaline, certains des XI^e et XIII^e siècles.

La ville de Reims avait délégué une hôtesse qui ouvrit aux visiteurs les crypto-portiques, sous la place du Forum et M. Henri Dufrenelle avait prévu, dans le déroulement de cette journée, une visite à la Maison de la Culture André Malraux, que présentèrent M^e Henri Lelarge et M^{me} Pierron, avec ses deux salles de spectacles, le grand plateau et les cabines son et image, dont la perfection permet d'accueillir même l'orchestre de Salzbourg, sœur jumelle de Reims avec Florence et Canterbury. Dans le restaurant de la Maison de la Culture fut servi un excellent repas que les convives jugèrent supérieur en qualité à beaucoup de ceux qu'on sert habituellement à un groupe.

A 15 heures, les Membres de la Société Académique retrouvèrent MM. Lallement et Demouy pour la visite d'une exquise demeure : le magnifique Hôtel Le Vergeur qui domine l'antique Forum. Il est le siège de l'Académie de Reims et la propriété de la ville. Edifié aux XIII^e, XVI^e et XVII^e siècles, il fascina ses visiteurs par le charme de ses meubles, ses vases de Chine, laques japonais, tapis de Perse, les bois et burins d'Albert Dürer, et tant d'autres gravures ou eaux-fortes.

Les visiteurs retrouvèrent l'art sacré à la Basilique de Saint-Rémi. Ils s'associèrent dans une commune admiration avec le professeur Patrick Demouy qui connaît parfaitement le monument. La parenté d'inspiration et des différences de structures entre l'abbatiale de Saint-Rémi et la Collégiale de Saint-Quentin retinrent particulièrement l'attention.

Devant la façade occidentale, sous une pluie fine, s'acheva cette heureuse journée que le soleil favorisa jusqu'à ce moment.

DÉCEMBRE :

Promenades à Foigny-en-Thiérache et à Saint-Quentin d'un écolier en 1773, par M. le Colonel DE BUTTET.

(Cet article est publiée dans ce volume par la Société archéologique de Vervins et de la Thiérache).
